

INFO PISCINE LA VAGUE

Le 07 Octobre 2021

Suite à un changement de fonctionnement au sein de la Vague qui met en place des cartes avec cautionnement, le CSE a dû modifier sa prestation.

Les salariés devront donc se rendre directement à LA Vague et payeront à taux plein leur carte.

La Vague donnera aux salariés une facture d'achat.

Les salariés pourront amener cette facture au CSE afin que la PEC habituelle soit faite.

Pour rappel tarif La Vague :

- 43 € + 5€ (carte de caution) pour une carte de 10 entrées adultes
- 33€ + 5€ (carte de caution) pour une carte de 10 entrées enfants.

Avec remboursement sur présentation de la facture au sein de votre CSE :

- PEC de votre CSE pour une carte adulte d'un montant de 13€
- PEC de votre CSE pour une carte enfant d'un montant de 8€

Dans deux semaines les membres du CSE statueront sur un nombre limité de cartes enfants et adultes par salariés et par an.

L'équipe du CSE.